



👍 Inauguration réussie du marché de producteurs et de créateurs !

👉 Faites-le savoir autour de vous 🗣️

📅 Rendez-vous tous les jeudis soir, de 17h à 20h, à l'arrière de la salle polyvalente du Verdal !



📌 Il est à noter, pour les personnes intéressées, que la mairie est à présent ouverte le 1er samedi matin de chaque mois, de 9h à midi.



🚫 STOP AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES 🚽

Les lingettes sont entrées dans la vie quotidienne de tous.

Aujourd'hui, c'est un fléau qui s'abat sur nos réseaux, nos équipements d'assainissement collectif et fosses septiques.

Elles provoquent de nombreux dysfonctionnements sur les ouvrages, équipements indispensables aux différents traitements des eaux usées.

Aucune lingette dite « recyclable » ou « biodégradable » ou « jetable dans les WC » n'est appropriée à un rejet dans les toilettes. Celles-ci sont à éliminer avec les ordures ménagères, au même titre que les produits hygiéniques, préservatifs, tampons, etc.

Les conséquences peuvent entraîner des coûts importants non seulement pour les usagers (frais de débouchage, vidanges de fosses septiques) mais aussi pour le SEBA (réparation des systèmes, frais d'intervention) qui gère nos réseaux d'assainissement collectif. Des frais qui peuvent être répercutés sur les factures d'eau.

Respecter les consignes de ne pas jeter les lingettes dans les toilettes, c'est respecter la vie des agents qui doivent procéder au nettoyage des dégrilleurs d'assainissement plusieurs fois par semaine en ces temps de pandémie.

La commune de Chandolas et le SEBA se mobilisent pour vous garantir une continuité des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif.



🍕 Chez Gary (pizzas cuites au feu de bois) prend place dans notre commune, les mercredis soir.

👉 Il est présent sur la place de la mairie, de 18h à 22h.



Commune de Chandolas

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Lutte contre le frelon asiatique sur le territoire du Pays Beaume-Drobie

Procédure à respecter :

1. Vous découvrez un nid de frelons asiatiques dans votre propriété, celle d'un voisin ou sur le domaine public. Ne le détruisez surtout pas vous-même.
 2. Merci de déclarer le nid uniquement sur le site « lefreelon.com ».
- En cas de besoin, téléphoner au : 06 08 92 26 67.
3. Après vérification, la destruction sera effectuée par une entreprise et prise en charge par la Communauté de Communes.

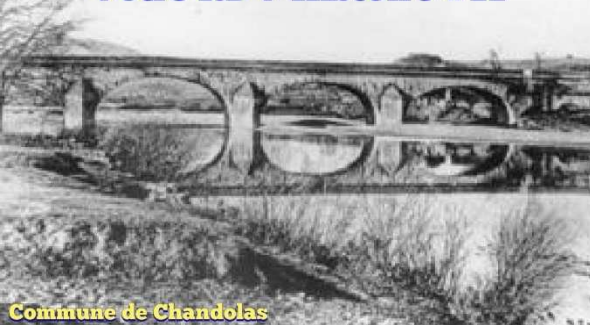
A ce jour, aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace des frelons asiatiques n'a encore été mis au point. La lutte passe donc essentiellement par la destruction des nids, au cours de l'été et de l'automne, avant la sortie des fondatrices (qui a lieu à la fin de l'automne). Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

Votre RDV histoire #11 : Évolutions

Au XVIIIème siècle, les techniques de construction évoluent : à l'époque les maisons sont en pierre, la pièce principale est bâtie sur des voûtes servant de cave et d'écurie. C'est souvent la seule pièce de la maison : voutée avec de petites ouvertures, elle ressemble à une crypte. Elle est chauffée et éclairée par une cheminée.

Les chandolassiens vivent alors principalement dehors en journée, se réunissant le soir venu ou les jours pluvieux dans leur maison. Après la veillée où l'on se raconte les nouvelles de la journée en épluchant des châtaignes vient le temps de dormir, entassés les uns sur les autres, tous dans cette même pièce. Les constructions évoluant, nous sommes désormais capables de bâtir des pièces annexes grâce à la technique de la voûte languedocienne, réalisée à l'aide de briques formées à partir des marnes de la plaine. La cheminée est placée dans un des foyers de l'ellipse, permettant, via la chaleur accumulée dans les briques de réchauffer les élevages de vers à soie lorsque le printemps est un peu frais. L'agriculture, elle aussi évolue à cette époque : le blé laisse place à des cultures plus spéculatives : on plante des noyers et beaucoup de mûriers. Cela crée un conflit avec le commandeur car l'impôt est calculé pour des terres à blé... L'élevage des vers à soie se développe également et apporte de l'argent

Votre RDV Histoire #11



frais, cela favorise l'inflation.

A la suite de plusieurs hivers rigoureux, la population réclame ce que nous appelons aujourd'hui une subvention soit une réduction de dîme de 1/6 pour venir en aide aux nécessiteux. Mais le commandeur refuse et la crainte des frais de procès ainsi que la division des habitants, exploitée par le commandeur, viendront à bout des réfractaires.

En parallèle, les voies de communications se développent : le bac de Maisonneuve a fait son temps et en aval du ranc de la barque va s'ériger le « pont de Maisonneuve ».

L'ouvrage est réalisé en pierres de taille, elles sont numérotées et portent la marque de chaque compagnon tailleur de pierre. L'inauguration a lieu en 1766, financée par les états du Languedoc. Cet ouvrage sera la seule tentative durable de franchissement du Chassezac : on trouvera des vestiges de pont au Gour de Muzi et à Chaulet, tous deux emportés par la rivière.

→ Retrouvez votre RDV Histoire le premier mercredi de chaque mois, à 18h, sur la page Facebook de notre commune.

Destruction des nids de frelons asiatiques en Pays Beaume-Drobie

La Communauté de Communes prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques sur l'ensemble de son territoire, en collaboration avec la GDSA de l'Ardeche



Ne jamais détruire un nid soi-même !

Frelon asiatique VS Frelon européen

PROCÉDURE À SUIVRE

1. Vous découvrez un nid de frelons asiatiques dans votre commune, **ne jamais le détruire vous-même** (même s'il est de petite taille) et gardez une distance de 10m autour du nid.
2. Merci de déclarer le nid uniquement sur le site « lefreelon.com ». En cas de besoin, téléphonez au : 06 08 92 26 67
3. Après vérification, la destruction sera effectuée par une entreprise et prise en charge par la Communauté de Communes.

GDSA Ardeche
Généraliste des Services d'Assistance
04 75 89 80 80 - www.pays-beaumedrobie.com

LeFrelon:
Signaler les frelons asiatiques
04 75 89 80 80 - www.pays-beaumedrobie.com

EN CÉVENNES D'ARDECHE
BEAUME DROBIE